



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L' Europe

Comité régional de l'Europe

Soixante-quatrième session

Copenhague (Danemark), 15-18 septembre 2014

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC64/12 Add.1
+ EUR/RC64/Conf.Doc./5

7 juillet 2014

140457

ORIGINAL : ANGLAIS

**Incidences financières et administratives,
pour le secrétariat, du projet de résolution
du Comité régional sur Investir dans l'enfance :
la stratégie européenne pour la santé
des enfants et des adolescents 2015-2020
et le plan d'action européen pour la prévention
de la maltraitance des enfants 2015-2020**

1. Résolution : Investir dans l'enfance : la stratégie européenne pour la santé des enfants et des adolescents 2015-2020 et le plan d'action européen pour la prévention de la maltraitance des enfants 2015-2020

2. Liens avec le budget programme actuel

Cette résolution va-t-elle contribuer directement au(x) résultat(s) et produit(s) énoncés dans le budget programme actuel ? Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Stratégie

Catégorie(s) : 3 (promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie)

Résultat(s) : 3.1

Secteur(s) de programme : santé de l'enfant et de l'adolescent

Produit(s) : 3.1.2 ; 3.1.3

Plan d'action

Catégorie(s) : 2 (maladies non transmissibles)

Résultat(s) : 2.3

Secteur(s) de programme : prévention des violences et des traumatismes

Produit(s) : 2.3.3

Décrivez la nature et l'importance de cette contribution, y compris la question de savoir s'il y aura un impact sur d'autres éléments du même produit.

La résolution proposée porte sur l'adoption de la stratégie « Investir dans l'enfance : la stratégie européenne pour la santé des enfants et des adolescents 2015-2020 », qui contribue à la réalisation de tout le programme pour la santé de l'enfant et de l'adolescent tel que défini dans le budget programme 2014-2015, produits 3.1.2 et 3.1.3.

Ce projet de résolution porte également sur l'adoption du plan d'action « Investir dans l'enfance : le plan d'action européen pour la prévention de la maltraitance des enfants 2015-2020 », qui apportera énormément dans le domaine de la prévention de la violence, produit 2.3.3, étant donné qu'il couvre la prévention de la violence contre les enfants. Cependant, il ne couvrira que partiellement la prévention de la violence chez le partenaire

intime et chez les jeunes. Les produits 2.3.1 (sécurité routière) et 2.3.2 (prévention des traumatismes chez les enfants) seront fournis respectivement dans le cadre du mandat de la résolution WHA57.10, intitulée « Sécurité routière et santé », et celui de la résolution WHA64.27, intitulée « Prévention des traumatismes chez l'enfant ».

3. Estimation du coût et incidences en termes d'effectifs par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la période pendant laquelle les activités du secrétariat seraient requises pour la mise en œuvre de la résolution, et ii) le coût de ces activités (estimé à 10 000 USD près).

Stratégie

- i) 6 ans (couvrant la période 2015-2020)
ii) Total : 8 440 000 USD
(Personnel : 2 910 000 USD Activités : 5 530 000 USD)

Plan d'action

- i) 6 ans (couvrant la période 2015-2020)
ii) Total : 4 120 000 USD
(Personnel : 2 080 000 USD Activités : 2 040 000 USD)

b) Coût pour la période biennale en cours

Pour 2015 uniquement

Indiquez quelle part des coûts mentionnés au point 3 a) correspond à la période biennale en cours (estimé à 10 000 USD près).

Stratégie

Total : 1 520 000 USD
(Personnel : 490 000 USD Activités : 1 030 000 USD)

Plan d'action

Total : 690 000 USD
(Personnel : 350 000 USD Activités : 340 000 USD)

Le coût estimé s'inscrit-il intégralement dans le budget programme actuel approuvé ? Oui

Si « non », indiquez le montant non inclus.

_____ USD

c) Coût pour la prochaine période biennale

2016-2017

Coût estimé pour la prochaine période biennale

Stratégie

Total : 2 770 000 USD
(Personnel : 970 000 USD Activités : 1 800 000 USD)

Plan d'action

Total : 1 370 000 USD
(Personnel : 690 000 USD Activités : 680 000 USD)

d) Incidences sur les effectifs

La résolution pourrait-elle être mise en œuvre par le personnel existant ? Oui

Si « non », indiquez le nombre de membres du personnel supplémentaires – équivalents temps plein.

4. Financement

Le coût estimé pour la période biennale actuelle, indiqué au point 3 b), est-il complètement financé ? Non

Si « non », indiquez le montant ne pouvant être financé et précisez comment les fonds seraient mobilisés (fournir les détails de la/des source(s) de fonds prévue(s)).

Les dépenses en personnel sont couvertes, mais il reste un déficit de financement de quelque 430 000 USD pour les dépenses engagées dans le cadre des activités (300 000 USD pour la stratégie et 130 000 USD pour le plan d'action). En l'absence de fonds supplémentaires, la mise en œuvre de ces activités serait reportée à 2016-2017.

= = =